

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



## Dépêche Flash du 22 janvier 2026

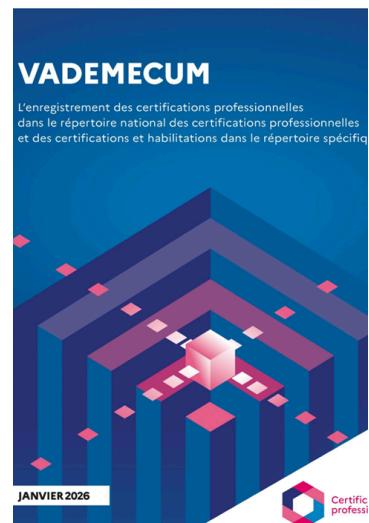
### Spéciale Publication du Vade mecum RNCP par France Compétences

France Compétence vient de publier ce mercredi 21 janvier 2026 Vadémécum relatif à l'enregistrement des certifications professionnelles dans les répertoires nationaux",

Il vient préciser, les textes réglementaires notamment ceux qui renforcent la responsabilité des certificateurs lorsqu'ils déplient un titre dans différentes structures qui le préparent.

Dans une interview à l'AEF, Joël Ruiz président de la Commission de la certification professionnelle de France compétences indique notamment:

*"en particulier sur la question de la réalité et de l'adéquation des "moyens techniques pédagogiques et d'encadrement" tel que c'est défini dans le décret. Nous détaillons les nouveaux attendus sur ce point. L'idée n'est néanmoins pas de rentrer dans la "boîte noire" de la pédagogie retenue pour amener une personne à la certification, au titre ou au diplôme professionnel visé. Par contre, nous voulons avoir quelques garanties au sujet du parcours de formation."*



[Accéder au document](#)



## **Message de Voeux de Philippe Baptiste Ministre de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'Espace**

RenaSup était présent Quai Branly pour une cérémonie des voeux de Philippe Baptiste Ministre de l'Enseignement très orientée sur l'importance stratégique de la Recherche au regard du nouveau contexte géopolitique qui se dessine.

Cela a également été pour lui, l'occasion de mettre en avant l'importance des CPGE et même du modèle CPE dans la nécessaire articulation des différentes composantes de l'Enseignement Supérieur.

Il a également évoqué le rôle important de la contribution de l'enseignement supérieur privé dans un contexte budgétaire contraint, dès lors qu'il est de qualité comme c'est majoritairement le cas.



Rendez-vous en visio,  
Jeudi 29 janvier 2026 à 15h30

Créer un établissement d'enseignement supérieur technique privé (EESTP)...

**C'est pas pour moi , ça ne me concerne pas ?**

Ouvrir un EESTP, c'est :

- Pouvoir accueillir un apprenti en rupture de contrat d'apprentissage ou compléter vos effectifs par des étudiants plein temps..
- Avoir le statut nécessaire pour bénéficier des exigences et opportunités prévues par la future loi de régulation de l'enseignement supérieur privé.
- Pouvoir accueillir des boursiers de l'enseignement supérieur dans vos bac+3/+5.
- Donner une image d'un véritable sup' de votre établissement et parler d'égal à égal avec les autres établissements d'enseignement supérieur.
- Répondre à la demande de plus en plus pressante des autres établissements supérieurs pour ouvrir des partenariats de formation diplômantes ou certifiantes.

**Vous l'aurez compris : vous êtes tous concernés**

**Donc, rendez-vous en visio,**  
**Jeudi 29 janvier 2026 à 15h30**

[Pré inscription en cliquant ici](#)

Nous vous enverrons le lien de connexion quelques jours avant L'Instant



277, rue Saint-Jacques  
75005 Paris  
01.53.73.73.66



Site internet



Notre forum



RenaSup - 277 Rue Saint-Jacques, 75005 PARIS

Nous contacter : +33 (0)1 53 73 73 66 - [Email](#)

[Visitez notre site](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)